



Ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

Paris, le 16 mai 2013

**Remise du rapport annuel de l'ONPES « *Penser l'assistance pour en sortir* »
à Marie-Arlette CARLOTTI**

Madame Marie-Arlette CARLOTTI, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, a reçu jeudi 16 mai 2013 du président de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), Monsieur Jérôme VIGNON, le rapport thématique annuel « *Penser l'assistance pour en sortir* ».

Aujourd'hui, l'assistance et la solidarité sont des nécessités. Face à une crise qui dure, les Français sont une grande majorité à reconnaître que les prestations et les minima sociaux permettent aux citoyens fragilisés de vivre et de s'en sortir : 64% d'entre eux pensent que les familles dont les ressources sont trop faibles doivent être aidées par la collectivité.

Pour repenser un discours qui ne culpabilise pas, le rapport propose trois pistes de travail.

D'abord, mieux accompagner les bénéficiaires vers l'autonomie en alliant soutien financier et renforcement de la confiance en soi, à travers un travail social repensé et revalorisé. Ensuite, automatiser au maximum notre système de versement des droits, afin d'éviter le sentiment de stigmatisation éprouvé par leurs allocataires. Enfin, mieux évaluer et analyser les effets de nos politiques de solidarité afin d'en améliorer l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des citoyens.

« *Durant l'année écoulée au service de la solidarité et dans la perspective des chantiers à mener, j'ai travaillé à rendre plus efficace notre système de solidarité et à transformer en profondeur le regard sur l'assistance* » a rappelé la ministre.

« *La concrétisation du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté dans les territoires, la mobilisation des préfets dans la lutte contre le non recours, la revalorisation de 10% du RSA socle sur 5 ans, l'extension des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité pour les allocataires de l'ACS dès janvier 2013, la réforme le RSA activité et la prime pour l'emploi, montrent que notre gouvernement assume le devoir d'assister efficacement les Français, dans la justice et la solidarité* » a insisté Marie-Arlette Carlotti.